



libres ensemble

UNSA Radio France

Paris, le 28 novembre 2019

Préavis de grève pour les 4 et 5 décembre

Le projet de Loi de réforme de l'audiovisuel, présenté en Conseil des ministres, préfigure la mise en place de la holding France Medias. A partir de janvier 2021, nous serons sous la coupe d'un super PDG. A lire dans la presse les noms des éventuels impétrants, on peut dessiner le profil d'une femme ou d'un homme qui ne restera pas les bras croisés.

Y aura-t-il la création d'une ou plusieurs filiales ? La publicité ? L'informatique ? La formation ? Les achats ? La fusion de France Bleu et France 3 ? Rien de tout cela n'est pertinent !

A partir de janvier 2022, notre super PDG aurait la main pour répartir l'enveloppe de l'audiovisuel public entre ses propres besoins de fonctionnement, ses filiales et les projets communs. A quelle hauteur cette strate superfétatoire fonctionnera pour son fonctionnement ce qui restera alors de la dotation publique ? Que restera-t-il à Radio France alors que le ministre de la Culture répète à l'envi que la trajectoire financière ne serait pas revue jusqu'à 2022 incluse ?

Rien, nous ne savons rien de ce à quoi peut nous mener cette holding parallèlement à la refonte de la redevance audiovisuelle.

A l'heure où Radio France va encore perdre trois cents postes, où les conditions de travail s'aggravent comme jamais, cette nouvelle épée de Damoclès n'est pas supportable.

En conséquence, l'Unsa appelle les salariés de Radio France à cesser le travail les 4 et 5 décembre 2019.

*Remis en mains propres
et avec toutes les réserves*

d'Unsa
Marie MESSAGE
Directrice des moyens et des ressources
RADIO FRANCE

Philippe BALLET

unsa@radiofrance.com